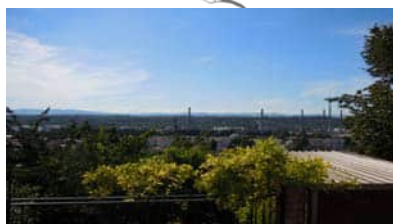
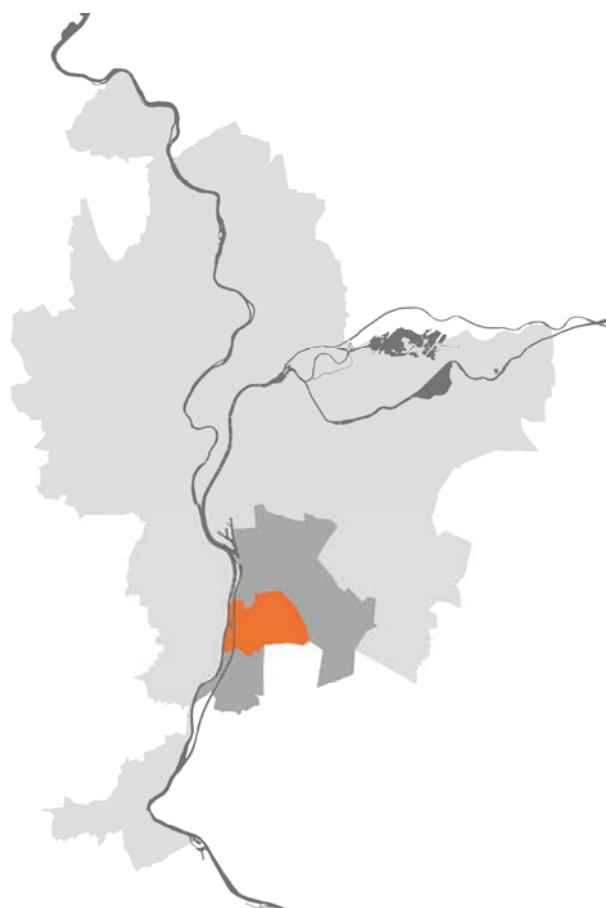


Modification N°3 Approbation - 2022

FEYZIN

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION

	Centralité		Agricole
	Economique		Naturelle
	Equipement		Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

	Lieu culturel
	Mairie
	Fort et site militaire
	Hopitaux
	Université
	Lycée/Collège
	Equipement
	Gare

Elément Bâti Patrimonial

5, rue des Charrières

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Elément bâti isolé, impromptu dans le paysage constituant un repère visuel ;
- Rare élément historique permanent sur la partie nord de la commune, dans un paysage constitué principalement d'éléments de végétation ou de construction en retrait d'alignement ;
- Morphologie particulière, avec corps principal flanqué sur le côté d'une tour carrée haute en ressaut ; bâti développé sur deux niveaux et des combles ;
- Implanté en léger retrait d'alignement et entouré de végétation ;
- Il présente des détails architecturaux notables : décors peints, cabochons...
- L'aile attenante au nord, est de moindre qualité.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment principal



Références

Typologie: Grande propriété avec un bâti principal ayant un rapport au parc

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Maison des champs implantée en fond de parcelle et mise en valeur par une mise en perspective du bâti depuis l'axe du portail ;
- La maison est développée sur trois niveaux et cinq travées verticales, suivant un rythme très régulier (symétrie axiale) ; la maison est couverte d'un toit à 4 pans en tuiles ;
- Le corps de logis principal est flanqué de deux ailes latérales de moindre hauteur (2 niveaux) ;
- Présence d'éléments de modénature et d'architecture notables : décor de chaînage d'angle, porte d'entrée moulurée avec entablement, marquise sur la façade latérale...
- Présence de boisements, avec platanes et cèdres ;
- La maison est précédée d'un espace non bâti qui constitue un espace de représentation au-devant de la maison et contribue à la valorisation de la façade est depuis l'espace public. Cet espace végétalisé est circonscrit par un mur d'enceinte relativement bas avec en son centre un portail remarquable (piles en pierre de taille) flanqué de deux portes piétonnes. Ce portail ouvre sur une allée cavalière implantée dans l'axe de perspective de l'entrée de la maison constituant ainsi une mise en scène depuis la route. Les vantaux du portail sont en ferronnerie ajourée offrant une grande transparence sur le parvis de la propriété.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison sans ses ailes latérales, principe du mur d'enceinte et portail



Elément Bâti Patrimonial

52, chemin de Beauregard

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Château de Beauregard ou Hurlevent

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée en milieu de parcelle, en haut de balme ;
- Dit château de Beauregard ou de Hurlevent, dont les origines remontent au XVI^e siècle ;
- En 1976, mise en copropriété de la propriété et division du parc en lots à construire ;
- La construction est constituée d'un volume imposant, composé d'un corps de logis principal développé sur deux niveaux, d'une longueur d'environ 28 mètres adoptant une symétrie centrale, avec ressaut de toiture ; ce corps est flanqué de deux ailes latérales implantées perpendiculairement ;
- Parcelle entourée de boisements remarquables ;
- Présence d'un petit pont en pierre qui mène à la propriété voisine située en front de rue (pont visible depuis le chemin de Beauregard) ;
- Propriété annoncée par un portail avec piles en pierre, toujours présent sur le chemin de Beauregard.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée en fond de parcelle ;
- Un corps de logis, divisé en trois volumes de hauteurs différentes décroissantes ;
- Présence d'éléments de modénature et d'architecture notables : chainage d'angle, encadrement de baies, bandeau filant...
- Boisements sur rue ;
- Parcelle circonscrite par un mur d'enceinte avec portail ; sur la rue Jean Bouin, il s'agit d'un mur bahut avec grille ajourée offrant beaucoup de transparence.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et mur-bahut

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Château de la Bégude

Valeurs :

- Social et usage
- Paysagère
- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Jules Milliat fait construire le château et une maison de jardinier entre 1858 et 1860.
- Le château est organisé selon une symétrie axiale.
- Le corps de logis est flanqué de deux tours cylindriques engagées tandis qu'une autre tour quadrangulaire prend place sur le milieu de la façade opposée ;
- A l'est du château se situent les dépendances, dont la maison du jardinier. Elles possèdent un réel intérêt, notamment en raison de leur volume (corps principal flanqué d'ailes latérales) et de leur traitement architectural (façade en pierre enduite, encadrement des baies, feston de toiture, arc en brique, chainage d'angle...) malgré leur état dégradé.
- Les dépendances sur la route du Dr J. Long, au caractère rural marqué, sont comparativement, de moindre qualité.
- Le parc de la propriété est aujourd'hui un parc public.
- Route de Vienne, un portail avec piles en pierre et vantaux en ferronnerie à claire-voie est présent, dans l'axe de perspective du château. Il annonce la présence de la propriété depuis l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : château, portail route de Vienne



Elément Bâti Patrimonial

Route du Docteur Jean Long

Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Fort de Feyzin

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère

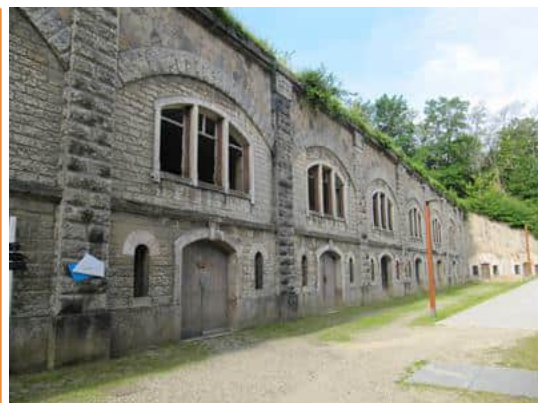


Caractéristiques à retenir

- Le fort de Feyzin est l'une des 4 plus grandes fortifications de l'agglomération lyonnaise, avec celui du Mont-Verdun, de Bron et de Vancia ;
- Il a pour particularité d'être constitué d'une masse boisée entouré aux quatre coins de terrains agricoles, zones tampons constituant des vides mettant en valeur les boisements ; l'emprise du fort constitue également une coupure verte dans le tissu urbain, une pénétrante naturelle ouverte sur la ville ;
- De forme pentagonale ; il se démarque des autres par un système de double caponnière mais également un usage du béton, phénomène précurseur pour l'époque ;
- Le végétal est omniprésent.

Prescriptions

Éléments à préserver : éléments bâtis de fortification encore présents sur le site



Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Mairie

Valeurs :

- Social et usage
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée en front de rue, parallèlement à la voie ; sur une hauteur de trois niveaux ;
- Ancienne maison secondaire d'un canut lyonnais ;
- Elément identitaire de la commune, par ses fonctions et sa situation (grande propriété avec bâti visible, en front de rue) ;
- Composé de deux volumes connectés, dont celui en partie nord est surélevé d'un demi-niveau ;
- Construction du début XXe comme le laisse en témoigner son architecture qui présente des détails notables, évocation de la période Belle époque : baie cintrée composée de 4 vantaux ; vitraux ; carreaux de ciment... ;
- Extension au nord respectueuse des caractéristiques du bâti originel (volumétrie, traitement architectural, modénature...);
- Lien au parc de la propriété, qui se développe à l'arrière ;
- Composition du parc (qui a été réaménagé en participant à sa valorisation) avec terrasse en belvédère ;
- Maison prolongée au sud par un mur d'enceinte en pierre.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison bourgeoise et mur d'enceinte



Elément Bâti Patrimonial

4, chemin de la Terrasse

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Propriété entourée de boisements ;
- Maison de maître implantée en front de rue, parallèlement à la voie ;
- Constituée de deux corps de bâtiments accolés, dont celui à l'est possède une fine tour engagée ;
- Rapport étroit à la balme dont les boisements entourent la maison.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Elément Bâti Patrimonial

Place de l'église

Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Ancienne mairie

Valeurs :

- Mémoirelle
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Elément identitaire de la commune : ancienne mairie implantée en lien avec l'église, selon une logique de composition symétrique ;
- En effet, elle appartient à un triple projet : construction de l'église, de la mairie-école et du presbytère ;
- Architecture empruntant des éléments au style classique (fronton, pilastres, encadrements de baie, balcon ouvragé...) et suivant une symétrie axiale ; porte en bois avec imposte ouvragée ;
- Elément structurant dans le paysage ;
- Implanté en belvédère, face à la vue sur le grand paysage (vallée de la chimie).

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Elément Bâti Patrimonial

3, rue de la Garenne

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée en fond de parcelle, en raison de la déclivité du terrain ;
- Peu perceptible depuis l'espace public, bien que des percées visuelles soient possibles depuis la rue de la Garenne ;
- Composée de deux volumes accolés et implantés perpendiculairement en L. Des éléments de modénature et d'architecture sont présents ;
- Propriété annoncée par un portail en pierre et mur d'enceinte rue de la Garenne ;
- Parcelle boisée.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, principe de mur et portail

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison des champs implantée en retrait d'alignement ;
- Bâti de plan carré, développé sur trois niveaux (deux + combles) et trois travées verticales ; avec appentis accolé sur la partie nord, de moindre qualité ; toiture à quatre pans ;
- Petite niche présente en façade, dans la travée centrale ;
- Boisements en front de rue, sur la partie sud, participant à la qualité de l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : maison de champs



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison de maître implantée en front de rue, perpendiculairement à l'espace public.
- Présente des détails architecturaux notables : chainage harpé, bandeau, clôture et portail en ferronnerie...
- Forte présence depuis l'espace public ménagée par la clôture qui permet des percées visuelles sur le jardin ;
- Boisements participant à la qualité végétale perceptible depuis l'espace public ;
- Parcelle circonscrite par un mur bahut avec grille ajourée très transparente, en ferronnerie ouvragée.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et clôture

Elément Bâti Patrimonial

8, rue André Gelas

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Villa rose

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa implantée en fond de parcelle ;
- Bâti peu perceptible depuis l'espace public, mais suggéré par le portail et les hauts boisements ;
- Un corps de logis quadrangulaire, avec ressaut de toiture sur la travée centrale ; éléments de modénature et d'architecture ;
- Boisements participant à la qualité végétale depuis l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



